

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le bilan définitif de l'accidentalité routière en 2022 : La mortalité routière en France en 2022 avoisine celle d'avant la crise sanitaire

Les modifications profondes des conditions de trafic depuis mars 2020 en raison de la crise sanitaire et le caractère particulièrement atypique des années 2020 et 2021, ont conduit l'ONISR à prévoir, pour ses données conjoncturelles 2022, une double comparaison avec les données 2021 mais aussi 2019, année « avant crise sanitaire ».

En France métropolitaine

Stabilité de la mortalité par rapport à 2019, année avant pandémie

Selon les estimations de l'Observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR), **3 267** personnes ont perdu la vie sur les routes de France métropolitaine en 2022, contre 2 944 en 2021 (+11,0 %), et 3 244 en 2019 (+0,7 %), année de référence.

L'année 2022 est marquée par la fin des restrictions sur les déplacements et des obligations de télétravail. Même si la pandémie de Covid-19 est toujours active, les déplacements et l'accidentalité ont retrouvé un niveau proche de celui d'avant pandémie, avec néanmoins une évolution des mobilités vers des modes de déplacement doux (vélos, engins de déplacement personnel motorisés – EDPm — dont les trottinettes électriques) et le maintien d'un certain niveau de télétravail.

Baisse du nombre de blessés toutes gravités et baisse du nombre de blessés graves en 2022 comparé à 2019.

Le nombre total de blessés¹ est estimé à 236 834, en diminution de -0,9 % par rapport à 2019. Le nombre de blessés graves est estimé à 15 956 blessés graves, en diminution de -1,8 % par rapport à 2019.

¹ Pour se conformer aux normes des statistiques européennes, l'ONISR publie une nouvelle série de données relatives aux blessés graves. Ces valeurs sont déterminées par une nouvelle méthode, établie conjointement par l'Université Gustave Eiffel (UGE) et l'ONISR. Au-delà des blessés enregistrés par les forces de l'ordre, la nouvelle méthode permet de prendre en compte l'ensemble des blessés pris en charge par les services hospitaliers, ce qui permet d'établir une vision beaucoup plus précise du nombre réel de blessés de la route.

Baisse de la mortalité des automobilistes et des usagers de deux-roues motorisés ; hausse préoccupante de la mortalité des cyclistes et des utilisateurs d'engins de déplacements personnels motorisés

- 1 565 occupants de **véhicule de tourisme** ont trouvé la mort sur les routes de France métropolitaine (-57 tués soit -4 % par rapport à 2019) et 4 807 ont été blessés gravement (-366 soit -7 % par rapport à 2019) ; la part des automobilistes dans la mortalité routière n'est désormais plus majoritaire (48 %) ;
- Les usagers de **deux-roues motorisés** (2RM) connaissent une baisse de leur mortalité et de la gravité de leurs blessures, avec 718 tués (-31 tués) et 5 346 blessés graves (-7 % par rapport à 2019). La baisse est due à la réduction des victimes 2RM en agglomération (-13 % par rapport à 2019) ;
- Les **cyclistes** enregistrent une hausse de +31 % de leur mortalité avec 245 tués (+58 tués par rapport à 2019) et de +14% des blessés graves avec 2 628 blessés graves (+314 par rapport à 2019). Hors agglomération, l'accidentalité cycliste présente une hausse préoccupante de +44 % de la mortalité et de +20 % du nombre de blessés graves par rapport à 2019 ;
- Les **utilisateurs d'EDPm** subissent une forte augmentation de leur accidentalité : 35 personnes ont perdu la vie en 2022 contre 10 en 2019. Le nombre de blessés graves est également en forte hausse : estimation de 604 blessés graves en 2022, soit 446 de plus qu'en 2019 ;
- Le nombre de **piétons** tués remonte au niveau de 2019, avec 488 tués en 2022 (+5 par rapport à 2019) ; le nombre de piétons tués augmente en particulier sur les routes hors agglomération (128 tués) et sur autoroute (58 tués). En revanche, le nombre estimé de piétons blessés gravement (près de 2 000) diminue par rapport à 2019.
- 152 **occupants de véhicules utilitaires ou d'un poids lourd** sont décédés sur nos routes en 2022, soit 18 tués supplémentaires par rapport à 2019.
- Les **usagers de voitures** présentent également une hausse de l'accidentalité en 2022, principalement sur les routes hors agglomération, avec 27 usagers de voiturette, soit 10 de plus qu'en 2019. 3 adolescents âgés entre 14 et 17 ans ont été tués en voiturette.

Âge et genre : les hommes toujours plus accidentés que les femmes ; une situation toujours préoccupante pour les jeunes de 18-24 ans, et qui se dégrade pour les 35-44 ans et 65-74 ans

La part des hommes dans la mortalité routière se renforce à 78 % (contre 77,9 % en 2021 et 77,3 % en 2019). 84 % des personnes présumées responsables d'accidents mortels sont des hommes.

Les jeunes de 18-24 ans comptent toujours parmi les plus à risque : 549 tués (soit 101 tués par million d'habitants de cet âge) et 2 739 blessés graves (soit 506 blessés graves par million d'habitants de cet âge).

Les tranches d'âge qui enregistrent une augmentation de leur mortalité sont les 35-44 ans (+40 tués par rapport à 2019) et les 65-74 ans (+69 tués par rapport à 2019). La tranche d'âge qui enregistre la tendance la plus favorable est celle des 25-34 ans, avec -53 tués par rapport à 2019.

Réseaux routiers : une forte hausse de la mortalité sur le réseau autoroutier

Les **autoroutes** enregistrent une forte hausse de la mortalité (+12 %), passant de 263 tués en 2019 à **294 tués** en 2022.

En 2022, l'accidentalité sur autoroute représente 9 % de la mortalité routière, contre 32 % sur les voies en agglomération (stable par rapport à 2019) et 56 % sur les routes hors agglomération (-1 % par rapport à 2019).

En termes de blessés graves, la baisse la plus marquée se situe en agglomération (estimation de 7 222 blessés graves, soit - 4 % par rapport à 2019). En revanche, le nombre de blessés graves hors agglomération est en hausse de +1 % avec une estimation de 7 655 blessés graves.

Les principaux facteurs comportementaux d'accident² (identifiés chez les présumés responsables (PR) d'accidents mortels)

Pour chaque personne présumée responsable d'accident mortel, les forces de l'ordre peuvent enregistrer jusqu'à 3 facteurs comportementaux.

La vitesse excessive ou inadaptée et l'alcool restent les deux premiers facteurs enregistrés par les forces de l'ordre (respectivement pour 28 % et 23 % des présumés responsables). Les stupéfiants et l'inattention sont mentionnés pour 13 % des présumés responsables, les malaises pour 10 % des présumés responsables et les refus de priorité pour 9 % des présumés responsables. Globalement, le non-respect des règles de circulation hors vitesse (refus de priorité, dépassement dangereux, contresens, changement de file, non-respect des distances de sécurité) sont citées chez 22 % des présumés responsables d'accidents mortels.

Hausse de la mortalité outre-mer en 2022

Selon l'ONISR, **283** personnes sont décédées sur les routes des départements et territoires d'outre-mer en 2022, contre 254 en 2019, ce qui représente une augmentation de + 11 % (29 tués de plus) par rapport à 2019, soit un résultat comparable à 2010 (281 décès) : **172** dans les départements d'outre-mer (DOM) et **111** dans les collectivités d'outre-mer (COM) ou en Nouvelle-Calédonie. 82 % des personnes décédées sont des hommes. 87 % des présumés responsables d'accidents mortels sont des hommes.

Les **deux-roues motorisés** (99 tués), les **jeunes de 18-24 ans** (58 tués, soit 9 de plus qu'en 2019), les **adultes 25-44 ans** avec 115 tués (augmentation de +34 % entre 2019 et 2022), le **défaut de port du casque (concernant un décès sur cinq en deux-roues motorisés) et de la ceinture de sécurité (trois décès sur cinq en véhicule de tourisme, utilitaire ou poids lourd)** constituent les principaux enjeux de sécurité routière dans les outre-mers.

Pour consulter le bilan en intégralité :

<https://www.onisr.securite-routiere.gouv.fr>

Contacts presse

Délégation interministérielle à la sécurité routière :

Thierry MONCHÂTRE : 06 88 16 08 78

Alexandra THERIZOL : 06 75 19 83 90

² L'accident est multifactoriel et en France : l'étude Facteurs liés aux accidents mortels (FLAM) sur les facteurs déclenchants des accidents mortels, a conclu que les conditions de circulation contribuent pour 18 % des accidents mortels, les facteurs liés à l'infrastructure pour 30 %, les facteurs liés au véhicule pour 20 % et les facteurs humains pour 92 %.